



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

FONDS DE DOTATION CLAIRE
ET FRANCOIS POUR
L'ENFANCE

UN MOT DE LA PRÉSIDENTE

" L'année 2008 marque les débuts de notre engagement sociétal en tant qu'entrepreneurs. Désormais conscients des graves enjeux sociaux et environnementaux auxquels l'humanité doit faire face, nous avons été particulièrement marqué par un récit, celui d'une famille, qui, à l'occasion d'un tour du monde, avait mis en lumière des actions positives pour les hommes et la planète.

Ces " reporters d'Espoir » nous ont inspiré, par leurs exemples positifs, concrets , même menés à petite échelle et c'est ainsi que la Fondation Claire et François vit le jour".

Hélène Demaegdt

ORIGINE ET FONDEMENTS

Le FONDS DE DOTATION CLAIRE ET FRANÇOIS POUR L'ENFANCE a été déclaré en préfecture des Bouches-du-Rhône le 2 décembre 2013 et dûment publié au Journal Officiel du 21 décembre 2013 n°1978-P5934.

Il a pour objet d'accompagner et de soutenir les actions d'intérêt général qui s'inscrivent dans le cadre d'un ou plusieurs de ces trois piliers thématiques suivants :

- **La petite enfance** : ce premier pilier vise notamment l'accompagnement et le soutien d'actions en matière de santé, d'éducation et d'aide aux parents en difficulté voire en grande détresse.
- **Jeunesse et éducation** : ce second pilier vise l'accompagnement et le soutien d'actions en matière de santé, de nutrition, d'enseignement et de pédagogie de lutte contre le décrochage scolaire, d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes.
- **Protection de l'environnement** : ce troisième pilier s'oriente vers l'accompagnement et le soutien d'actions en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de transition énergétique, d'économie circulaire, de préservation des forêts et des océans, de protection du pôle de lutte contre le plastique, de promotion de la préservation de la planète dans les programmes pédagogiques.

Le Fondateur du Fonds de Dotation est une société familiale, CAPELAN.

Son siège social est situé chez la société CAPELAN, lieu dit de la Plaine, CD6 à 13120 Gardanne.

La famille Demaegdt, Patrick, Hélène et leurs 5 enfants ont souhaité pouvoir s'impliquer davantage dans la société française et dans le monde en général, en accordant une partie des bénéfices de leurs entreprises au soutien de projets en faveur des enfants et de leur famille et la préservation de l'environnement.

Pour eux, le "patrimoine professionnel" qu'ils ont acquis depuis 20 ans au sein de leur entreprise se doit d'être aussi le reflet de leurs engagements, de leur foi, de leur choix de vie.

" Nous souhaitons nous inscrire dans ce mouvement émergeant d'une prise de conscience de la responsabilité sociétale des entreprises et d'un engagement pour leur développement durable "

Hélène Demaegdt

MODE D'INTERVENTION

Le fonds de dotation Claire et François poursuit le travail déjà engagé par la fondation d'entreprise Claire et François (2008-2013) en développant des liens nouveaux entre le monde des associations et le monde de l'entreprise.

Soit pour un soutien ponctuel ou pour une durée de plusieurs années limitée à 3 ans par programme.

Le fonds de dotation Claire et François tisse des partenariats auprès d'associations françaises consacrées à la protection de l'enfance, à l'éducation et à la protection de l'environnement.

Le fonds de dotation et les associations, dans un partage mutuel et une expérience quotidienne, s'enrichissent l'un et l'autre.



LES ACTEURS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni une fois par an, le Conseil d'Administration (CA) du fonds de dotation Claire et François définit les orientations stratégiques et entérine toutes les différentes décisions.

Ce Conseil d'Administration est composé de 6 membres, représentants de l'entreprise fondatrice CAPELAN.

Des personnes extérieures qualifiées peuvent être invitées et par leur conseil participer aux orientations stratégiques annuelles.

L'EQUIPE

Les membres de l'équipe, développent des relations extérieures avec les instances nationales et internationales (Centre Français et Centre Européen des Fondations), « Esprit de famille » avec d'autres Fondations et d'autres acteurs intéressés par le développement de l'entrepreneuriat solidaire dans le monde.

" « Il revient à nous seuls de donner du sens à notre travail et à l'argent que nous gagnons. La situation du monde aujourd'hui nous y invite plus que jamais.... »

Hélène Demaegdt

LES ACTIONS

LA SÉLECTION ET LE SUIVI DES PROJETS

Les projets présentés par les associations doivent être en totale adéquation avec l'objet statutaire de la fondation.

Ils doivent, de préférence, être menés en France, par souci de rapprochement géographique. Cela permet, d'une part, au fonds de dotation Claire et François de tisser des relations directes et régulières avec les responsables de projets et d'autre part, d'éviter des déplacements trop coûteux à l'étranger.

Ensuite, à l'issue de plusieurs rencontres avec l'association, lorsque l'action à mener est clairement définie, le fonds de dotation Claire et François signe une convention de partenariat avec l'association.

Enfin, tout au long du projet, le fonds de dotation s'appuie sur des outils de suivi et d'évaluation (fiche projet, rapport intermédiaire) qui ont pour objectif de poser le cadre des actions menées et d'accompagner au mieux le projet mis en œuvre.

QUELQUES PROJETS DEPUIS SA CRÉATION

PETITE ENFANCE

- Financement d'interventions musicales Pôle Mère-Enfant – CHU de Rouen/France – 2015
- Soins culturels et relationnels auprès d'enfants hospitalisés – Phonambule/ France – 2018
- Soutient à la parentalité reposant sur un espace parents – La cabane bleue/ France – 2020

JEUNESSE-EDUCATION-HANDICAP

- Financement d'une « joelette », qui permet de porter et transporter les jeunes handicapés lors d'évènements sportifs – Dune d'espoir/ France - 2016
- Formations de préparation à la réinsertion de mineurs incarcérés – Acay/ Philippines – 2016,
- Programme de soutien scolaire par la transmission des valeurs du rugby – Ecole des XV/ France – 2016 à 2019,
- Financement d'une « joelette », qui permet de porter et transporter les jeunes handicapés lors d'évènements sportifs – Dunes d'espoir/ France – 2016,
- Soutient aux orphelins de Kathmandu, financement des inscriptions scolaires, du matériel scolaire, uniformes et vêtements personnels – Pyrénées Catalanes/ Népal – 2019,
- Programme « seconde chance à Marseille », médiation et remobilisation pour un accompagnement d'élèves en difficulté scolaire afin de prévenir la délinquance et de mineur(e)s incarcéré(e)s afin d'enrayer la récurrence – Acay/ France - 2020
- Financement de livrets distribués gratuitement à l'ensemble des aidants et mise en place de services d'écoute et location de matériels spécialisés - Association LEA - 2021
- Participation au financement de réhabilitation de l'établissement la source - Association Massbielle - 2021
- Aménagement, ameublement et équipement des espaces communs au sein des maisons partagées - Association Simon de Cyrène - 2021.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Financement de programme de formations en agro-écologie - Ecole du Bayon/ Cambodge
- Participation à l'implantation de ruches - Centre de secours de Trets - 2021

LES PROJETS 2021

« RELÈVE LE DÉFI »

15 JEUNES SORTIS DE PRISON (EN MILIEU OUVERT)

L'ASSOCIATION ACAY

Depuis 1997, l'association ACAY (« se relever » en philippin ou Association Compassion Asian Youth en anglais) donne une seconde chance à des jeunes de 15 à 23 ans en difficulté aux Philippines au travers d'approches éducatives créatives qui leur permettent de redécouvrir la dignité et le sens de leur vie et de devenir des acteurs de changement pour la société.

L'action d'ACAY s'est construite dans le temps autour de 4 programmes :

- L'Ecole de Vie recrée un environnement familial pour des jeunes filles victimes de divers traumatismes (abandon, violences, prostitution...).
- Le programme Seconde Chance réinsère de jeunes détenus dans la société avec un taux de succès de 90%.
- Le programme des Familles associe les parents des jeunes à leur progression pour parachever leur réintégration.
- Le programme Tacloban vise à participer à la reconstruction morale et matérielle d'un village décimé par le typhon Haiyan en novembre 2013.

A partir de 2010, la fondatrice d'ACAY, Soeur Sophie Renoux et Laurent Thorigné, directeur du programme Seconde Chance d'ACAY aux Philippines, ont visité l'Etablissement Pénitentiaire pour les Mineurs (EPM) et des établissements scolaires (collèges et lycées) lors de leurs passages à Marseille (une à deux fois par an). L'objectif était de sensibiliser les jeunes sur les actions d'ACAY aux Philippines.

A mesure des visites, un partenariat officiel a été mis en place au sein de l'EPM de Marseille, avec une formation sur la gestion de la colère qui a été conduite avec les mineurs incarcérés, pour la première fois en novembre 2013.

« RELÈVE LE DÉFI » 15 JEUNES SORTIS DE PRISON (EN MILIEU OUVERT)

LE PROJET SOUTENU

ACAY souhaite relever le défi de la réinsertion avec 15 jeunes sortis de prison suivis en 2020. Cet accompagnement s'oriente après la détention sur une relecture des réalisations, acquis et difficultés rencontrés, sur le développement des potentialités et l'inscription sur des projets qui favorisent la remobilisation socio-professionnelle. Il fera apparaître quatre dimensions : l'approfondissement à la connaissance de soi, le relais motivationnel pour une réinsertion socio-professionnelle, le relais avec les institutions et partenaires et le soutien des familles.

OBJECTIFS

- Approfondissement de la connaissance de soi,
- Relais motivationnel pour une réinsertion socio-professionnelle,
- Relais avec les institutions et les partenaires,
- Soutien des familles



© ACAY



© ACAY

DONNÉES CLÉS

Localisation

Marseille

Catégorie

Jeunesse - Education

Bénéficiaires

Jeunes sortis de rétention

Type de mécénat

Financier

Don Claire et François

15 000€

MAISONS PARTAGEES "LES CALANQUES"

L'ASSOCIATION SIMON DE CYRENE

L'association a pour objet de créer, développer, animer, gérer, favoriser, mettre en œuvre le développement de lieux fondés sur le "vivre ensemble", d'activités et de loisirs permettant aux personnes atteintes d'un handicap et/ou en risque d'exclusion sociale de choisir et de réaliser leurs projets dans une atmosphère de soutien mutuel et de fraternité principalement sur le territoire de Marseille. L'association accorde une attention toute particulière aux personnes handicapées notamment suite à un accident de la vie.

L'association Simon de Cyrène développe et anime des « maisons partagées », lieux de vie partagés où adultes valides et handicapés (suite à des lésions cérébrales, traumatismes crâniens, AVC...) partagent une relation amicale et solidaire. Des maisons fondées sur la relation à l'autre, à mi-chemin entre l'institution et le logement social diffus.

Avec les progrès de la médecine, chaque année, 40 000 personnes survivent à un accident grave de la route, un accident de sport, un accident vasculaire cérébral. Mais leur existence bascule définitivement dans le handicap. Confronté brutalement au handicap, chacun se pose cette question forte et douloureuse : « Quel sens donner à ma vie, désormais ? »

Simon de Cyrène propose des appartements partagés, des « maisons », à taille humaine, au cœur des villes où vivent ensemble personnes handicapées et valides, qui co-construisent leur projet commun. Des maisons fondées sur la relation à l'autre, à mi-chemin entre l'institution et le logement social diffus.

Chaque maison et appartement accueille autour d'un salon/salle-à-manger/cuisine communs, 7 studios pour personnes handicapées, 5 studios pour des assistants de vie. Cette vie partagée se répartit entre espace de vie personnel (studio) et espaces de vie communs (grande pièce à vivre au sein de l'appartement, jardin...). Ainsi, chaque résident habite chez lui, sans être seul.



© SIMON DE CYRENE

MAISONS PARTAGEES "LES CALANQUES"

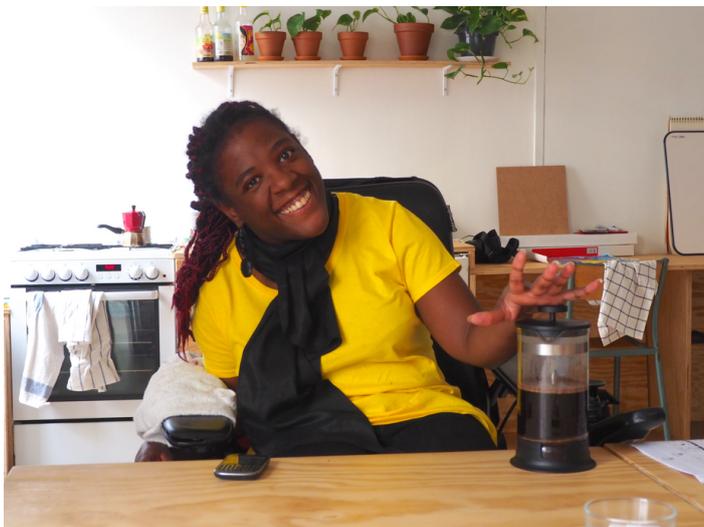
LE PROJET SOUTENU

Le projet d'appartements partagés s'intègre dans le programme immobilier «La Calanque» dessiné par Jean Nouvel, dans le quartier des Chartreux (4e arrondissement).

Le projet comprend :

- 3 appartements partagés soit l'équivalent de 36 logements,
- un local d'activité de 120 m2,
- 90 m2 d'espaces extérieurs

Le fonds de dotation Claire & François est sollicité pour l'aménagement, l'ameublement et l'équipement des pièces à vivre des appartements partagés (salon, salle à manger, cuisine), ainsi que le lieu de convivialité et d'activités en rez-de-chaussée. L'enjeu est de pouvoir créer les conditions d'un accueil chaleureux, propre à favoriser une vie communautaire de qualité.



© SIMON DE CYRENE

DONNÉES CLÉS

Localisation

Marseille 4ème

Catégorie

Handicap

Bénéficiaires

Adultes handicapés

Type de mécénat

Financier

Don Claire et François

30 000€



© SIMON DE CYRENE

DES RUCHES AU CENTRE DE SECOURS

L'ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS DES TRETS

Les JSP est une association favorisant l'engagement citoyen. Notre objectif est de former des citoyens conscient de l'environnement qui nous entoure et de l'importance de s'engager pour les autres. L'association vit au travers des cotisations et subventions.

LE PROJET SOUTENU

Dans le cadre de l'engagement citoyen, un projet de développement durable est porté par la mise en place de ruche. Cette mise en place nécessite un investissement de base servant à la constitution d'une zone boisée par des végétaux mellifères.

Le miel réalisé par les abeilles sera récolté par une équipe de volontaire ne souffrant pas d'apiphobie ou d'allergie. Le miel sera mis en pot par les JSP ou les pompiers. Pour l'instant, il n'est pas question de vendre le produit. D'autre part, cette étape de récolte et mise en pot se fera la deuxième année de production.



© CS Trets

DONNÉES CLÉS

Localisation

Trets (13)

Catégorie

Protection de l'environnement

Bénéficiaires

JSP/ les abeilles !

Type de mécénat

Financier

Don Claire et François

500 €

REHABILITATION DES LOCAUX DE L'ETABLISSEMENT "LA SOURCE"

ASSOCIATION MASSABIELLE

L'Association Massabielle a pour but de répondre aux besoins de populations habitant des quartiers sensibles, de toutes origines et de toutes confessions, en menant avec elles et auprès d'elles toutes les actions visant au recouvrement de leur dignité notamment au travers d'actions sociales, socio-éducatives et culturelles.

Massabielle veut aider chaque personne à s'accomplir, en s'appuyant sur trois principes :

- reconstruire la confiance en soi et dans les autres,
- mettre le beau au centre de la vie,
- cultiver l'exigence nécessaire pour se dépasser.

Née en 2000 dans la cité des Lauriers, l'association a ouvert en 2016 un deuxième centre de vie dans le 3ème arrondissement, le plus pauvre de France selon l'INSEE. Cette structure appelée La Source accueille en priorité les enfants et leurs parents.

Des actions telles que le soutien scolaire gratuit et individualisé, effectué par des adultes qui se forment et adaptent leur accompagnement à chaque enfant. Des sorties sont organisées pendant les vacances : jeux dans la nature, visites culturelles. L'apprentissage d'instruments de musique tels que le violon et violoncelle.

Les équipes effectuent également des visites à domicile pour connaître et comprendre le contexte familial et construire une relation de confiance et durable.



© Association Massabielle



© Association Massabielle

REHABILITATION DES LOCAUX DE L'ETABLISSEMENT "LA SOURCE"

LE PROJET SOUTENU

Le bâtiment confié par le Diocèse de Marseille à La Source se compose de 950m² d'espace intérieur et 500m² d'espace extérieur.

L'ensemble immobilier est vétuste et fortement dégradé, il nécessite une réhabilitation.

La réhabilitation se décompose en plusieurs phases :

- Réhabilitation de la cour (500 m²) : activités d'extérieur, terrain de sport, potager, accueil administratif.
- Gymnase en sous-sol (200 m²) : sport, et accès direct pour l'école National envisagé le matin.
- Espace d'accueil éducatif (200 m²) : 4 salles d'activités, et 1 salle de musique, 1 salle d'artisanat, 1 ludothèque.
- Accompagnement vers l'emploi (30 m²) : accueil des adultes qui recherchent un emploi.
- Espace parentalité (70 m²) : accueil des mamans, aux normes petite enfance.
- Espace privé (290 m²) : Repas de l'équipe, logements des bénévoles et services civiques au service du projet.

DONNÉES CLÉS

Localisation

Marseille

Catégorie

Jeunesse - Education

Bénéficiaires

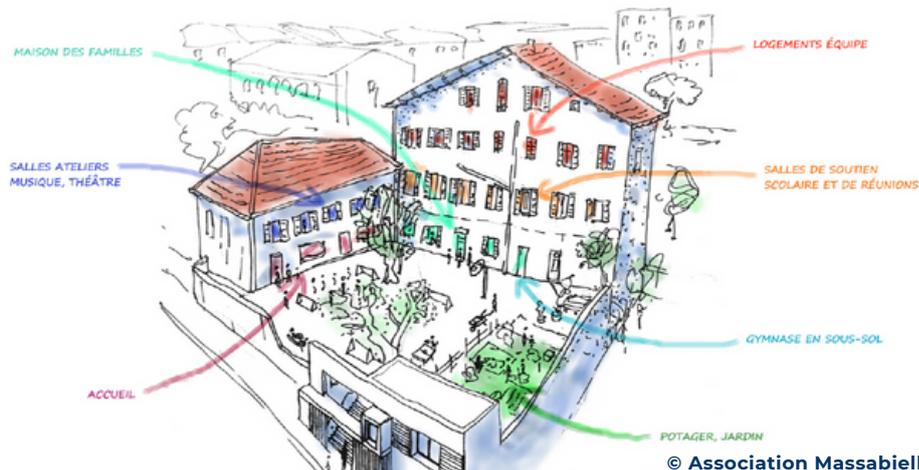
Enfants des quartiers sensibles

Type de mécénat

Financier

Don Claire et François

100 000€ (sur 3 ans)



"LA BOITE A OUTILS" DES AIDANTS

ASSOCIATION LEA

Créée en 2015, l'Association LEA est composée de familles de patients, de professionnels de santé, de l'action sociale et d'un réseau de plus de 100 bénévoles sur l'ensemble du territoire national.

La maladie, les troubles importants ou le handicap de l'enfant provoquent un véritable bouleversement dans la vie d'une famille.

Leur vie entière bascule, sur tous les plans : personnel, social et professionnel avec une avalanche d'interrogations et de problématiques anxiogènes. À ce choc psychologique s'ajoute la complexité des démarches administratives à laquelle les parents sont immédiatement et durablement confrontés.

En France, le dossier MDPH (Maison Départementale des personnes handicapées) va permettre la reconnaissance administrative de la maladie ou du handicap de l'enfant, ainsi que l'accès aux droits, aides et aménagements nécessaires pour réorganiser la vie familiale autour du parcours de santé de l'enfant. MDPH, AJPP, AEEH...

L'association LEA accompagne les familles d'enfants malades et/ ou porteurs de troubles ou de handicaps - toutes pathologies et handicaps confondus - à mieux vivre au quotidien, à la maison ou à l'hôpital. Son soutien est administratif, psychologique, matériel et/ ou financier.



© Association LEA



© Association LEA

"LA BOITE A OUTILS" DES AIDANTS

LE PROJET SOUTENU

L'objectif général de ce projet est d'accompagner la résilience et l'autonomie des aidants d'enfants touchés par la maladie, le trouble envahissant ou le handicap, par la mise en place d'une boîte à outils proposant :

- 2 guides de survie; "Et maintenant je fais quoi?", "Matériels et Thérapie",
- un numéro vert; permanence téléphonique à l'écoute des parents,
- un réseau de prêt de matériel "Handiprêt",
- groupes de paroles et formations vers l'autonomie dans les démarches administratives,
- le livret "par'anges"; recueil de témoignages conçus par les parents et pour les aider ainsi que leurs proches à trouver les clefs de la résilience et du cheminement vers l'avenir face à la perte d'un enfant.

DONNÉES CLÉS

Localisation

France

Catégorie

Handicap

Bénéficiaires

Aidants dont les enfants sont touchés par tous types de handicap/ maladie

Type de mécénat

Financier

Don Claire et François

10 000 €



© Association LEA



© Association LEA

LES PERSPECTIVES

Cette année a encore été marquée par la pandémie et a de fait imposé aux équipes d'intervenants des contraintes supplémentaires. Il leur a fallu analyser, s'adapter et réagir vite face à la situation pour poursuivre les actions et maintenir le lien social au travers d'outils numériques.

Des défis relevés que salue le Fonds Claire et François.



ASSOCIATION **MASSABIELLE**



CENTRE DE SECOURS DE **TRETS**





FOND DE DOTATION CLAIRE ET FRANCOIS POUR L'ENFANCE

C/O SAS CAPELAN
 CD6, Quartier la plaine - 13120 GARDANNE
 04 42 51 74 44
cgregoire@capelan.fr